

en Langue François, quoique sans nom d'Auteur ni d'Imprimeur. Il a pour titre : *La Voix libre du Citoyen*. C'est un ouvrage parfaitement bien écrit, par un des principaux Seigneurs du Royaume & même un Sénateur, comme on le prétend. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'on voit régner beaucoup de noblesse & d'élevation dans la manière dont l'Auteur y expose ses sentimens. On y remarque une personne instruite de l'intérieur du Royaume, de ses Loix & de ses Constitutions; un Citoyen zélé, sensible aux maux de sa Patrie, qui en prévoit les suites, qui indique des moyens pour l'en garantir, & qui en propose d'autres pour prévenir la séparation si souvent infructueuse des Diettes générales & particulières.

Ni la maladie contagieuse, ni les courses des Haydamaques n'ont pas encore pris fin dans les lieux que nous l'avons marqué.

A R T I C L E V.

Contenant ce qui s'est passé de plus considérable en ITALIE, depuis le mois dernier.

GENES. I. On n'a point encore à annoncer la décision finale des affaires de l'Isle de *Corse*, quoi qu'elles soient autant que décidées par le règlement fait dans les conférences tenues à *Genes* entre les Députés de la République & Mr. de Chauvelin, Ministre Plénipotentiaire du Roi de France. Nous avons dit, le mois passé, que ce Règlement envoyé à Mr. de Curzai à la *Bastie*, devoit y être publié. Mais peut-être que ce Seigneur, qui sçait parfaitement bien ménager toutes choses en *Corse*, aura-t-il jugé con-